

ANNEXE 1

FICHE ACTION 1 – Education Populaire et Emancipation collective

Fiche action 1.1 – Scène culturelle de proximité

Domaine : Éducation populaire et émancipation collective

Nom de l'action : Scène culturelle de Proximité

Objectifs de l'action :

- Construire une programmation partagée avec habitants et acteurs du territoire
- Mettre en place une programmation festive et culturelle
- Faire vivre l'action artistique et culturelle hors les murs

Moyens de l'action :

Moyens humains : le directeur, la coordinatrice d'activités et l'animatrice de vie sociale, les bénévoles du Conseil d'Administration engagés dans l'action culturelle

Moyens matériels et logistiques :

- Salle Eugène Fyot

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

Participation financière du public

Financement DRAC pour la mise en place d'une saison co-construite

Action inscrite au projet social CAF

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

- Mise en place d'une saison culturelle en s'appuyant sur l'équipement du Centre Eugène Fyot (31 bd Eugène Fyot)
La saison se décline entre janvier et décembre.
- Développement d'interventions sur l'espace public ou en extérieur (apéros jardins / ciné plein air...)
Cette initiative se déroule plutôt durant la période estivale entre mai et septembre

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

- Tous les habitants de Dijon Métropole.

La priorité est donnée au habitants de Dijon en appliquant une majoration de 20 % aux tarifs proposés aux habitants hors Dijon Ville.

Tarifs pratiqués :

Tarif modulé en fonction du coût du spectacle.

Partenaires :

- FRMJC Bourgogne Franche-Comté

- La Minoterie

- Associations artistiques locales

- Artdam

Critères d'évaluation :

Critères quantitatifs:

Pourcentage de personnes habitant le quartier intéressées

Nombre et types d'évènements organisés (en intérieur et en extérieur)

Nombre de personnes des différentes entités du quartier touchées

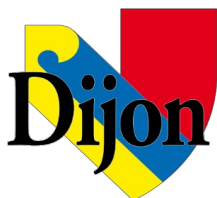
Profils de ces personnes

Critères qualitatifs:

Collaboration des partenaires

Manifestations portées par le collectif de partenaires et/ou d'habitants

Diversité des lieux utilisés



FICHE ACTION 1 – Education Populaire et Emancipation collective

Fiche action 1.2 – Activités de pratiques artistiques, culturelles, techniques et émancipatrices

Domaine : Éducation populaire et émancipation collective

Nom de l'action : Activités de pratiques artistiques, culturelles, techniques et émancipatrices

Objectifs de l'action :

- Proposer à une diversité de publics, des activités de pratique artistique, technique, culturelle, sportive, à visées émancipatrices et suivant les principes de l'éducation populaire
- Conduire un projet d'éducation populaire en utilisant la pratique d'activité comme 1^{ère} étape d'inscription dans la vie locale et associative

Moyens de l'action :

Moyens humains : Equipe d'intervenants permanents qualifiés et expérimentés (il s'agit des intervenants de la MJC-CS. L'effectif varie d'une saison à l'autre)

Chargés de l'accueil et de l'accompagnement des publics de la MJC-CS (5 personnes)

Moyens matériels et logistiques :

- Locaux du 31 boulevard Eugène Fyot et du 71 bis rue de la corvée

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

Participation financière du public

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

- Mise en place d'activités de pratiques (art, nature, musique, artisanat, sports), durant la saison scolaire

- Mise en place d'actions de rencontre entre et avec les publics des activités en visant l'accompagnement vers l'Assemblée Générale de l'association et l'inscription dans une participation plus forte au sein du Conseil d'Administration

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Tous les habitants de Dijon Métropole

La priorité est donnée au habitants de Dijon en appliquant une majoration de 20 % aux tarifs proposés aux habitants hors Dijon Ville.

Tarifs pratiqués :

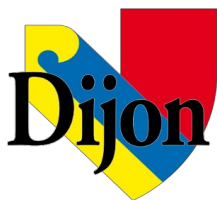
Tarif suivant tranche d'imposition et coût réel de l'activité

Partenaires :

- APSALC
- Intervenants extérieurs
- Associations artistiques locales

Critères d'évaluation :

- Nombre d'adhérents par saison scolaire
- Nombre et types d'activités proposées
- Fréquentation des activités, retour des enseignants
- Profils des adhérents (CSP, âges, genre, provenances géographiques...)
- Participation des adhérents à l'Assemblée Générale de la MJC-CS et autres temps fédérateurs



FICHE ACTION 1 – Education Populaire et Emancipation collective

Fiche action 1.3 – Un lieu pour tous

Domaine : Éducation populaire et émancipation collective

Nom de l'action : Un lieu pour tous

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'accessibilité à tous
- Donner aux habitants et usagers une offre d'informations globale
- Favoriser l'échange entre les usagers/habitants et les professionnels
- Orienter les publics vers les structures et compétences concernées pour les aider à trouver des solutions adaptées à leur demande/besoin
- Assurer une veille sociale pour collecter les besoins des habitants et usagers

Moyens de l'action :

Moyens humains : les chargés de l'accueil et de l'accompagnement des publics de la MJC-CS (5 personnes) + toute l'équipe de la MJC-CS

Moyens matériels et logistiques :

les locaux de la MJC-CS : des espaces de convivialité (salle d'attente, bar...), une machine à café, des jeux pour enfants et de la lecture...

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

Participation financière du public

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

L'équipe permanente aménage les espaces et les adapte aux besoins des adhérents et habitants du quartier.

Au 31 bd Eugène Fyot :

Le bureau d'accueil est en cours d'installation dans le hall face à la porte d'entrée.

La salle d'exposition accueille désormais un espace d'attente et de convivialité.

Un nouveau planning d'ouverture du foyer bar sera en place en janvier 2024. La carte sera composée de produits locaux.

Une programmation de réunions d'informations / événements de petite forme sera mise en place d'ici 2025.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Adhérents
Habitants du quartier
Acteurs du quartier de tous âges

Tarifs pratiqués :

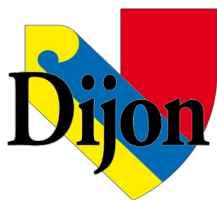
Gratuit

Partenaires :

- CCAS
- PIMMS
- Pôle d'Economie Solidaire

Critères d'évaluation :

- Taux de fréquentation de l'accueil
- Profils des personnes accueillies
- Impact et retour des accueillis sur la qualité de l'accueil reçu
- Retour sur les informations données
- Fréquentation du Foyer Bar et de l'espace information du 71bis rue de la Corvée



FICHE ACTION 1 – Education Populaire et Emancipation collective

Fiche action 1.4 – Organisation de débats de société, soirées-débats...

Domaine : Éducation populaire et émancipation collective

Nom de l'action : Organisation de débats de société, soirées-débats...

Objectifs de l'action :

- Contribuer à la prise de conscience des habitants sur les enjeux de société
- Susciter la réflexion et le débat en organisant des espaces de rencontre
- Organiser des manifestations sur des sujets de société à partir de différents supports (films, expositions, spectacles)
- Solliciter et faire vivre le partenariat autour de cette action

Moyens de l'action :

Moyens humains : un référent salarié et des bénévoles

Moyens matériels et logistiques :

- divers lieux et salles : salles de spectacle, de réunion et d'exposition (équipement MJC-CS)
- matériel technique adapté (sono, vidéoprojecteur, ordinateur)
- supports de communication

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

CAF

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Il s'agit de mettre en place deux à trois actions par saison autour de thématiques de société. Le support peut varier : séances de ciné-débat, conférences gesticulées...

Prévisions 2024 : deux conférences gesticulées et une soirée débat autour d'un documentaire :

- identification, avec les jardiniers de la MJC, d'une conférence gesticulée concernant la production et le commerce de semences,
- prévision d'une soirée en partenariat avec l'association 2 choses Lune pour l'accueil du film « une jeunesse rom »,
- fin du cycle 2024 avec l'accueil d'une conférence gesticulée sur la pauvreté.

Le choix des thématiques reprend les préoccupations et / ou propositions d'habitants du quartier.

Le calendrier se répète d'année en année avec comme élément de progression, l'association forte des habitants à la démarche.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

- Habitants du quartier
- Public plutôt adulte

Tarifs pratiqués :

Gratuit

Partenaires :

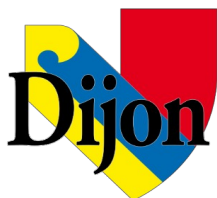
- Certains acteurs et certaines associations du quartier tels que la SAB, Rézo'Fêt'Art, les Amis de la terre ou les AMAP de la MJC...
- FRMJC (Passeurs d'images)
- Centre numérique de Dijon

Critères d'évaluation :

- nombre et types d'actions organisées
- fréquentation des manifestations
- capacité à co-organiser des actions avec des habitants du quartier

Budget prévisionnel annuel de l'action 1 Education populaire et émancipation collective : 335 850 € pour 2024, 335 850 € pour 2025, 335 850 € pour 2026 et 335 850 € pour 2027

Participation financière de la Ville : 160 000 € pour 2024, 160 000 € pour 2025, 160 000 € pour 2026 et 160 000 € pour 2027



FICHE ACTION 2 – Développement social local

Fiche action 2.1 – Animation des jardins partagés

Domaine : Développement Social Local

Nom de l'action : Animation des jardins partagés

Objectifs de l'action :

- Animer un espace créateur de lien social et de mixité
- Faire vivre un nouvel espace de verdure, collectif et fédérateur
- Favoriser le partage et la solidarité de la mixité sociale des quartiers et de la biodiversité urbaine
- Favoriser la transmission des savoirs intergénérationnels pour les thématiques liées au jardinage
- S'intégrer dans la vie du quartier et susciter l'envie d'aller à la rencontre de l'autre
- Créer une dynamique de quartier en développant une démarche participative et citoyenne des habitants
- Sensibiliser les jeunes et les habitants du quartier à l'environnement
- Proposer un espace de sociabilité pour permettre à certains de sortir de l'isolement

Moyens de l'action :

Moyens humains : un référent salarié et des bénévoles

Moyens matériels et logistiques :

- jardins collectifs sous forme de bacs de culture
- matériel mécanique de jardinage, matériel de peinture
- salles de réunions

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :
CAF (action inscrite au projet social)

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Dans le cadre d'un projet mis en place par l'Atelier de quartier, la MJC-CS anime les jardins partagés du quartier des Bourroches.

1 référent de la MJC-CS est en charge de l'accompagnement du projet.

Il accompagne un comité de pilotage qui compose la gouvernance de cette action en lien avec le CA de la MJC-CS.

Les jardins sont ouverts toute l'année et l'intégration au projet se fait au fur et à mesure de la disponibilité. En moyenne, une famille reste 3 ans avec un bac de culture. Il y a donc un certain turn-over.

Tout au long de l'année et en partenariat avec différents acteurs, l'animateur référent des jardins propose des animations, des formations et des actions croisées avec d'autres adhérents d'autres jardins.

Cette année, le comité de gestion des jardins gagne encore en autonomie et va programmer lui-même le contenu de sa saison. Il gère aussi en lien avec l'administration de la MJC, l'arrivée de nouveaux adhérents.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Habitants et familles du quartier

Tarifs pratiqués :

Adhésion à la MJC : 4€

Participation aux frais de fonctionnement des jardins (entretien du matériel...) : 15€

Caution pour la clé d'accès : 5€

Partenaires :

- Dijon Métropole
- Service des espaces verts
- Jardin des Sciences
- Référents des autres jardins partagés
- Associations engagées dans la protection de l'environnement (par exemple la LPO)

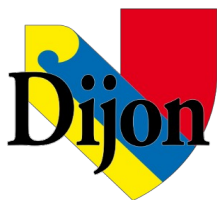
Critères d'évaluation :

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre de personnes adhérentes des jardins
- Nombre et types de manifestations et d'animations
- Nombre de participants aux différents ateliers sur chaque saison (ex : fabrication de mini serres, construction d'hôtels à insectes...)
- Tonnage de déchets criblés
- Nombre de litres de compost redistribués dans les parcelles
- Nombre de bio seaux distribués

Indicateurs qualitatifs :

- Initiatives des jardiniers
- Participation aux tâches collectives
- Participation des jardiniers à la vie de la MJC-Centre social (bénévolat)



FICHE ACTION 2 – Développement social local

Fiche action 2.2 – Animations sur l'espace public

Domaine : Développement Social Local

Nom de l'action : Développer des animations sur l'espace public

Objectifs de l'action :

- Développer le lien avec et entre les habitants
- Animer le territoire en prenant en compte les demandes et initiatives des habitants
- Réhabiliter la rue comme espace de vie et de socialisation
- Permettre de s'approprier son quartier, son environnement
- Faire découvrir la MJC-CS , ses valeurs et actions
- Orienter les publics vers des interlocuteurs et structures adaptés

Moyens de l'action :

Moyens humains : un référent salarié et des bénévoles

Moyens matériels et logistiques :

Une structure mobile (vélo + remorque) avec des jeux et un café

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

CAF

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Afin de cadencer la mise en œuvre du projet, la MJC proposera un calendrier qui prendra en compte la saisonnalité, étant donné la nature des animations, conditionnées par la météo. En intensifiant également le rythme durant les vacances scolaires, au cours desquelles le public semble plus disponible.

Une animation par mois sera proposée en alternance sur différents sites repérés du quartier au cours des six premiers mois de l'année 2024, ainsi qu'une cadence de deux animations par semaine lors des vacances scolaires.

Cela permettra de proposer une quinzaine de rendez-vous sur les six premiers mois de l'année 2024, avec un rythme plus soutenu au cours de la saison printanière. Aux vues de cette période d'expérimentation, il sera envisagé un nouveau calendrier pour la période estivale.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Habitants des sous-espaces suivants :

- Violettes
- Arsenal / Jaurès

Tarifs pratiqués :

Gratuit

Partenaires :

- ICF, ORVITIS, Grand Dijon Habitat
- Groupes de parents et/ou d'habitants des quartiers concernés
- Médiation et Prévention Dijon Métropole

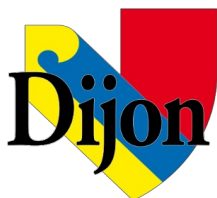
Critères d'évaluation :

Quantitatifs :

- Nombre et types d'interventions réalisées
- Nombre de personnes rencontrées et provenances géographiques
- Nombre de personnes investies dans l'action

Qualitatifs :

- Les habitants s'approprient-ils l'action ?
- Quel est leur investissement ?
- Des familles sont-elles touchées ?



FICHE ACTION 2 – Développement social local

Fiche action 2.3 – Accompagnement du quartier Arsenal

Domaine : Développement social local

Nom de l'action : Accompagnement du quartier Arsenal

Objectifs de l'action :

- Organiser un espace de rencontre et de détente dans le quartier Arsenal
- Mettre en place des animations familiales
- Développer des actions de convivialité et de rencontres
- Rassembler les habitants du quartier autour d'événements fédérateurs
- Favoriser l'arrivée de nouveaux habitants et l'intégration du quartier Arsenal dans le quartier des Bourroches

Moyens de l'action :

Moyens humains :

1 animateur dédié : recrutement à venir

Moyens techniques :

Du matériel mobile d'intervention

Des locations pour des animations

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

CAF

A partir de 2024, de nouveaux partenariats financiers seront construits autour de cette action.

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

La MJC dispose à la fois de l'expérience et des moyens techniques permettant de développer des actions sur l'espace public dans le quartier Arsenal.

La 1ère action qu'elle souhaite fédératrice sera l'organisation d'une séance de cinéma en plein air.

La MJC poursuivra son action avec la mise en place d'espaces de jeux et de rencontres sous forme de Cafés / guinguettes plusieurs fois par semaine.

A raison de 2 jours par semaine, elle installera un espace permettant aux plus jeunes de découvrir différents jeux et animations. Les plus grands pourront participer à d'autres animations et se retrouver autour du café mobile.
Le lieu d'implantation du café reste à déterminer.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Tous les habitants du quartier Arsenal / Jaurès

Les autres habitants du quartier

Tarifs pratiqués :

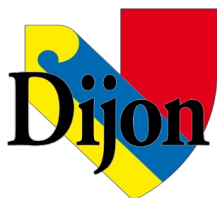
Gratuit

Partenaires :

- La Minoterie
- Bibliothèque du Port du canal
- Service culturel de la Ville de Dijon
- Autres Maisons d'Education Populaire de Dijon et de la métropole (Maison Maladière, l'Essentiel-le, MJC de Chenôve) pour les actions Jeunesse
- Services du CCAS
- Service des sports de la Ville de Dijon

Critères d'évaluation :

- Nombre et types d'actions mises en place
- Nombre de personnes touchées par les différentes actions
- Création d'un collectif d'habitants du quartier



FICHE ACTION 2 – Développement social local

Fiche action 2.4 – Actions prévention Santé

Domaine : Développement social local

Nom de l'action : Mise en place d'un programme d'actions prévention santé (balade santé, atelier naturopathie, Octobre rose...)

Objectifs de l'action :

- Informer, sensibiliser aux questions relatives à la santé et au bien-être
- Informer, sensibiliser aux aspects liés à la nutrition
- Développer le lien social et les solidarités entre habitants
- Favoriser le maintien dans l'activité physique

Moyens de l'action :

Moyens humains : Des animateurs formés et spécialisés
Repérage des publics les plus isolés

Moyens matériels et logistiques :
- Salle dédiée

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :
CAF
Conférence des financeurs Dijon Métropole

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Mise en place des actions suivantes :

- Organisation d'une activité marche santé. Activité qui se déroule tous les lundis après-midi pour un public de personnes âgées de plus de 60 ans,
- Mise en place d'ateliers Naturopathie suivant une programmation trimestrielle,
- Mise en place d'un programme d'ateliers cuisine saine, saisonnière et locale. Suivant un programme trimestriel, cette proposition vient compléter le cycle naturopathie.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Publics fragilisés
Publics rencontrant des problèmes de santé liés au vieillissement ou à la maladie

Tarifs pratiqués :

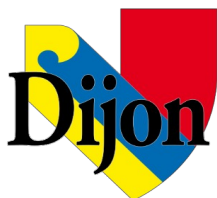
Tarif à la séance : entre 2€ et 10€

Partenaires :

- CCAS
- Maison des Aînés
- AMAP

Critères d'évaluation :

- Nombre et types d'actions proposées
- Nombre de personnes touchées par ces actions
- Nouvelles personnes identifiées suite à une action de prévention
- Analyse des retours des participants
- Perception des partenaires



FICHE ACTION 2 – Développement social local

Fiche action 2.5 – Ateliers participatifs autour de la démarche de l'ESS

Domaine : Développement social local

Nom de l'action : Mise en place d'ateliers participatifs autour de la démarche de l'ESS

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'information et la prise de conscience des habitants sur des modes de consommation différents
- Promouvoir et faire connaître les initiatives liées à l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Accompagner et soutenir les associations et les porteurs de projets de ce secteur
- S'impliquer dans le développement d'une économie replaçant l'homme au centre des échanges

Moyens de l'action :

Moyens humains : 1 référent (salarié) et des bénévoles

Moyens matériels et logistiques :

- Salle Eugène Fyot
- Foyer bar de la MJC
- Matériel de projection

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

CAF

Département de la Côte-d'Or

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Mettre en place, avec la Recyclade et des bénévoles du quartier, des cafés réparation réguliers.

Poursuivre l'organisation de manifestations associant les acteurs du secteur (à titre d'exemple : le forum consom'acteurs réunissant les acteurs prônant un mode de consommation différent).

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Tous publics

Tarifs pratiqués :

Gratuit ou prix libre

Partenaires :

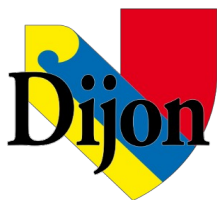
- La Recyclade
- La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
- Les associations militantes (Les Amis de la Terre, CCFD terres solidaires ...)
- Tous les acteurs présents sur le territoire (Minoterie, médiathèque..)
- L'Atelier de quartier et le Service démocratie locale de la Ville

Critères d'évaluation :

- Nombre et types d'évènements organisés
- Nombre de participants
- Nombre de partenaires engagés

- Intérêt pour la population locale de ces thématiques

- Capacité à structurer un groupe de bénévoles autour de ces thématiques (inscription dans la durée des cafés-réparation)



FICHE ACTION 2 – Développement social local

Fiche action 2.6 – Développement d'un média d'expression d'habitants

Domaine : Développement social local

Nom de l'action : Développement d'un média d'expression d'habitants

Objectifs de l'action :

- Améliorer la communication au sein du quartier
- Diffuser le plus largement les informations du centre et des différents intervenants du territoire
- Compléter la gamme d'outils de communication auprès des habitants
- Avoir un outil de communication propre au quartier
- Développer la présence de la MJC-Centre Social sur le territoire
- Faire participer les habitants et valoriser leurs compétences (passer de consommateurs à acteurs de la vie de quartier)
- Privilégier l'expression et la participation citoyenne des habitants

Moyens de l'action :

Moyens humains : 1 référent (salarié) et des bénévoles (comité de rédaction)

Moyens matériels et logistiques :

- 1 salle de réunion
- matériel pour les interviews (dictaphone, appareil photo...)
- matériel informatique pour la mise en page (ordinateurs, logiciels..)

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

CAF

Conseil départemental

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Ce projet répond à la demande d'habitants du quartier de créer un média d'expression d'habitants valorisant leur expertise d'usage et mettant en avant la vie locale.

Il sera désormais animé par un collectif d'habitants accompagné d'un jeune en service civique.

La nouvelle version du projet débutera en janvier 2024 avec la construction d'un collectif autour de la mise en place de podcasts d'actualité du quartier.
La constitution du groupe doit se concrétiser en quelques mois et permettre la réalisation de plusieurs podcasts par trimestre.
Cette démarche croise des demandes formulées par des habitants membres des ateliers de quartiers et des ponts seront à construire.

Ce projet croise la politique jeunesse de la MJC et rassemblera aussi un petit groupe de jeunes sous la conduite de l'animateur jeunesse .

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Habitants du quartier et secteur jeunes de la MJC

Tarifs pratiqués :

Gratuit

Partenaires :

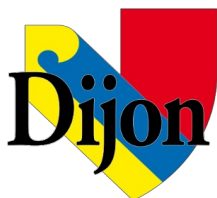
Tous les acteurs présents sur le territoire (Minoterie, médiathèque..)
L'Atelier de quartier et le Service démocratie locale

Critères d'évaluation :

- Nombre de personnes bénévoles pour le comité de rédaction
- Implication / participation de celles-ci dans le projet
- Nombre d'écoutes et/ou téléchargements
- Retours des habitants par rapport à cet outil de communication

Budget prévisionnel annuel de l'action 2 Développement social local : 200 075 € pour 2024, 200 075 € pour 2025, 200 075 € pour 2026 et 200 075 € pour 2027

Participation financière de la Ville : 172 000 € pour 2024, 172 000 € pour 2025, 172 000 € pour 2026 et 172 000 € pour 2027



FICHE ACTION 3 – Jeunesse

Domaine : Action Jeunesse

Nom de l'action : Accueil libre, animations de quartier, sorties et séjours, promeneurs du Net

Objectifs de l'action :

- Offrir un espace de vie aux jeunes du quartier dans le cadre d'un collectif
- Développer l'autonomie et la participation des jeunes
- Etre un lieu ressource pour les projets des jeunes du quartier
- Favoriser l'épanouissement personnel des jeunes
- Rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs
- Avoir une démarche éducative par le sport et par la culture
- Faire vivre le secteur jeune comme lieu ressource
- Développer la mixité sous toutes ses formes
- Etre attentif aux publics fragiles
- Susciter leur venue à la MJC et leur participation aux autres domaines de l'action jeunesse

Moyens de l'action :

Moyens humains :

Des animateurs permanents qualifiés
Des animateurs occasionnels

Moyens techniques :

Des locaux adaptés
Des véhicules (minibus)
Du matériel de sport et pédagogique

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

DJEPVA
CAF

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Accueil Libre :

L'accueil est ouvert les mercredi et samedi après-midi. Sur projet ou rencontre spécifique, il est aussi ouvert en soirée. Les jeunes viennent librement participer aux différentes actions proposées. Le programme est co-construit avec les jeunes.

Animations de quartier :

Proposition d'animations dans le quartier des Violettes à destination des jeunes dès 9 ans. Les mercredis après-midi entre avril et septembre et 2 fois par semaine pendant les vacances scolaires.

Accompagnement dans la réalisation de projets individuels et collectifs :

Les animateurs jeunes proposent des temps de rencontre aux jeunes soit à la MJC, soit au collège pour les accompagner dans la réalisation de projets collectifs. Il n'y pas de calendrier mais une permanence hebdomadaire sur la pause méridienne au collège et le mardi soir à la MJC.

Sorties et animations découvertes :

Les animateurs du secteurs jeunes proposent un programme d'activités pour toutes les périodes de vacances scolaires ainsi que pendant certains week-end.

Promeneurs du Net :

Un animateur assure une présence sur les réseaux sociaux suivant une charte pilotée par le CRIJ BFC en lien avec la CAF.

Cette action sera entièrement repensée dès 2024, sa charte ne correspondant absolument pas aux usages numériques des jeunes.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Les jeunes de 9 à 20 ans du quartier des Bourroches

Tarifs pratiqués :

L'accueil libre est gratuit comme les animations de quartier.
Tarifs variables en fonction des sorties.

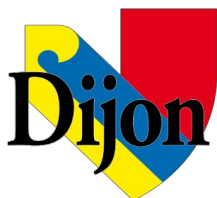
Partenaires :

- Autres Accueils jeunes de Dijon
- Collège Dunant

Critères d'évaluation :

- Accueil Jeunes : nombre de jeunes avec répartition filles/garçons et répartition par tranches d'âge (données recueillies le mercredi et le samedi, tous les jours en périodes de vacances scolaires)
- Nombre de jeunes utilisant le foyer et le terrain multi-sports
- Nombre et types de sorties/animations
- Nombre de jeunes pour chaque sortie, avec répartition filles/garçons et répartition par tranches d'âge
- Nombre de jeunes présents aux réunions pour l'élaboration du programme d'animations
- Teneur de la participation des jeunes lors des réunions
- Relation éventuelle avec les parents pour les mineurs
- Évolution du comportement du public par rapport à la MJC (équipe) et par rapport à ses pairs
- Nombre et types de projets individuels et collectifs accompagnés
- Retour sur les promeneurs du Net : nombre et types d'actions mises en place

Budget prévisionnel annuel de l'action : 200 000 € pour 2024, 200 000 € pour 2025, 200 000 € pour 2026 et 200 000 € pour 2027
Participation financière de la Ville : 90 000 € pour 2024, 90 000 € pour 2025, 90 000 € pour 2026 et 90 000 € pour 2027



FICHE ACTION 4 – Animations Familles

Domaine : Animations Familles

Nom de l'action : Temps des Parents, CLAS élémentaire et collège, co-organisation de séjours et sorties

Objectifs de l'action :

- Créer un espace d'échanges dédié aux parents d'élèves afin de favoriser la communication intrafamiliale
- Associer les parents dans la construction des séances
- Favoriser les échanges d'expériences, le lien social et la solidarité
- Accompagner les enfants dans leur réussite scolaire
- Améliorer les relations parents/enfants
- Accompagner les parents par l'intermédiaire de rencontres, d'échanges d'informations, et d'une aide dans le suivi de la scolarité de leurs enfants
- Aider les enfants à acquérir des méthodes de travail, d'organisation...
- Faciliter leur accès au savoir et à la culture
- Valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie
- Etre un lieu ressource pour les projets des jeunes du quartier
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes
- Conseiller, orienter en fonction du problème des jeunes
- Accompagner les projets des jeunes du quartier
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Permettre aux familles de découvrir des sites culturels et naturels
- Favoriser les échanges avec d'autres familles
- Découvrir des sites culturels historiques ou géographiques
- Favoriser le partage d'expériences en famille et permettant la rencontre de l'Autre

Moyens de l'action :

Moyens humains :

Des animateurs permanents qualifiés
Des animateurs occasionnels vacataires
La référente famille
Des bénévoles

Moyens techniques :

Des locaux adaptés
Des véhicules (minibus)
Du matériel de sport et pédagogique

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :
CAF

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Temps des parents :

Interventions dans les écoles par un binôme de partenaires du territoire pour aborder une thématique avec les parents (sommeil, rythme de l'enfant, les écrans...). Ce temps de rencontre peut avoir lieu le jour de décharge du directeur.

CLAS Élémentaire :

- 2 séances par semaine (16h15-18h) au local des Violettes les mardis et vendredis soirs pour 8 élèves des écoles Valendons et Monts de Vignes
- 2 séances par semaine (16h15-18h) à la MJC les lundis et jeudis soirs pour 8 élèves des écoles Jean Jaurès 1 et 2 et Larrey
- Mise en place d'ateliers permettant une ouverture culturelle, citoyenne et l'accompagnement vers les loisirs

CLAS Collège :

- 2 séances d'une heure au collège Dunant
- 2 groupes de 8 élèves :
 - . un groupe pour les élèves de 3ème : travail ciblé sur les recherches de stages, l'orientation post-3ème, les révisions du brevet...
 - . un groupe pour les élèves de 5ème et 4ème les mercredis après-midi à la MJC, comprenant :
 - * un temps d'aide aux devoirs
 - * un temps de loisirs ou un atelier permettant l'ouverture culturelle ou citoyenne...
- Entretiens individuels réguliers avec les parents
- Proposition de participer en famille ou individuellement à d'autres actions menées par la MJC

Sorties et animations découvertes :

- Proposer des sorties familiales régulières en journée ou demi-journée en période de vacances scolaires mais aussi le samedi afin qu'un maximum de familles puissent participer
- Mettre l'accent sur des propositions ludiques culturelles ou sportives
- Ajuster les stratégies de communication afin de préserver la mixité sociale

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Les jeunes de 9 à 20 ans du quartier des Bourroches et leurs familles

Tarifs pratiqués :

Gratuité pour tout ce qui se déroule à la MJC
Tarifs variables en fonction des sorties

Partenaires :

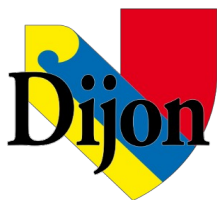
- Fédération des Centres Sociaux
- Collège Dunant
- Écoles élémentaires : Valendons, Les Monts de Vignes, Jean Jaurès et Larrey
- Animateurs technicien de la MJC
- PRE
- Centre de loisirs PEP

Critères d'évaluation :

- Nombre de parents présents aux temps de rencontre
- Nombre de partenaires différents participant aux rencontres
- Implication du corps enseignant
- Part des familles faisant appel à un professionnel du réseau ou participant à une action en dehors des rencontres
- Nombre d'ateliers réalisés
- Ressenti des participants
- Mesure de la mixité sociale
- Nombre de participants
- Nombre de familles s'inscrivant sur d'autres actions proposées
- Nombre de sorties réalisées
- Assiduité des élèves inscrits
- Evolution dans leur rapport aux apprentissages, au collège et dans leurs comportements relatifs à la scolarité (motivation)
- Evolution des liens avec les équipes éducatives et les familles
- Nombre et type de projets d'ouverture culturelle mis en place
- Participation des parents aux temps de rencontres organisés

Budget prévisionnel annuel de l'action : 200 000 € pour 2024, 200 000 € pour 2025, 200 000 € pour 2026 et 200 000 € pour 2027

Participation financière de la Ville : 110 000 € pour 2024, 110 000 € pour 2025, 110 000 € pour 2026 et 110 000 € pour 2027



FICHE ACTION 5 – Projet numérique

Domaine : Numérique

Nom de l'action : Accompagnement et formation aux démarches en ligne

Objectifs de l'action :

- Accompagner les habitants du territoire dans la compréhension et la maîtrise des démarches du quotidien et qui nécessitent l'utilisation de l'outil informatique
- Agir de manière complémentaire aux PANDA et aux services proposés par la ville

Moyens de l'action :

Moyens humains :

1 animateur qualifié et 1 bénévole

Moyens techniques :

Des locaux adaptés

Matériel numérique et informatique

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

CAF

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Proposer un espace équipé et permettant l'accès aux différents services institutionnels ou autres en autonomie.

Par ailleurs, ce même espace sera utilisé pour des ateliers à destination de différents types de publics de manière complémentaire à celle des PANDA.

En complément, la MJC travaille actuellement, avec le Collège Dunant, à la mise en place de temps de formations pour les parents.

Cette évolution conduira à revoir le volet numérique lors de l'évaluation 2024.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Publics fragilisés de tous âges

Publics exclus du numérique

Tarifs pratiqués :

Gratuit

Partenaires :

- Centre Numérique
- PANDA
- Maison des associations
- Médiathèque Port du canal
- Services du CCAS

Critères d'évaluation :

- Nombre de personnes accompagnées
- Nombre de personnes participant aux actions collectives
- Provenance géographique et typologie de ces personnes
- Autonomisation des bénéficiaires
- Retour sur le projet de mise en place de temps de formation pour les parents, en partenariat avec le Collège Dunant

Budget prévisionnel annuel de l'action : 15 000 € pour 2024, 15 000 € pour 2025, 15 000 € pour 2026 et 15 000 € pour 2027

Participation financière de la Ville : 5 000 € pour 2024, 5 000 € pour 2025, 5 000 € pour 2026 et 5 000 € pour 2027